

PARIS-SACLAY



OÙ EN
SOMMES-NOUS ?

Évaluation de la Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière du plateau de Saclay

Rapport d'évaluation 2020

Mars 2023

Quelles réalités et quelles ambitions pour l'agriculture et les espaces naturels à Paris-Saclay ?

Les espaces agricoles, naturels et les forêts du plateau de Saclay contribuent à son attractivité. La Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière du plateau de Saclay (ZPNAF) est un outil destiné à préserver cette attractivité (servitude d'utilité publique créée par la loi du Grand Paris du 3 juin 2010) et à développer les synergies entre les différents types d'espace. Elle est constituée d'un périmètre réglementaire, d'une charte associée et d'un programme d'action. Ce dernier a été élaboré entre 2014 et 2017 avec l'ensemble des acteurs institutionnels, territoriaux, consulaires, chercheurs, associatifs et le grand public. Il est organisé autour de 3 axes.

Évaluer la Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière du plateau de Saclay ?

L'Établissement Public d'Aménagement Paris-Saclay a engagé une démarche d'évaluation collaborative poursuivant différents objectifs :

- #1** S'assurer que la mise en œuvre du programme d'action permet de répondre aux enjeux du territoire, en suivant par exemple la vitalité de ses milieux naturels, le développement des circuits courts, la préservation des terres agricoles ou sa valorisation touristique ;
- #2** Stimuler la coopération entre les acteurs du territoire et favoriser la participation locale pour le développement de projets et la mise en œuvre du programme d'action ;
- #3** Valoriser les connaissances thématiques des acteurs du territoire dans une réflexion commune pour contribuer à l'actualisation du programme d'action sur un territoire en évolution.

Sommaire

Structure de l'évaluation

Organisation du tableau de bord /10

La mise en œuvre du dispositif, ses répercussions sur le territoire et ses acteurs

Évaluation de l'axe A :

Assurer la pérennité de l'agriculture au sein de la ZPNAF /19

Évaluation de l'axe B :

Assurer la pérennité des espaces naturels et forestiers /37

Évaluation de l'axe C :

Assurer le développement des liens entre le plateau,
les activités et les habitants /51

La dynamique collective et la méthode d'action

Évaluation de la dynamique collective sur le territoire /67

Évaluation des méthodes et moyens mobilisés /75

Évaluation des ressources mobilisées /79

Conclusions

Les principaux enseignements de l'évaluation 2020 /84

Annexes

Index des indicateurs /88

Tableau de correspondance des indicateurs
par fiche action et par pilote /94

Liste des pilotes d'action et actions attribuées /96

Parties prenantes sollicitées
pour le renseignement du questionnaire /98

Vous trouverez dans ce rapport

Ce rapport constitue la **deuxième itération** de l'évaluation du programme d'action de la ZPNAF. Il permet une mise en perspective des résultats des années 2019 et 2020.

Il identifie des **points d'attention incontournables à évaluer** et les étudie sous deux aspects : **(1) La mise en œuvre du dispositif, ses répercussions sur le territoire et ses acteurs** et **(2) La dynamique collective et la méthode d'action**.

Dans chacun de ces volets évaluatifs, différentes données sont mobilisées et commentées afin de qualifier la dynamique de **progression** et les **répercussions** de la mise en œuvre du programme d'action de la ZPNAF. Le présent rapport renseigne ainsi des informations sur l'état du territoire et son réseau d'acteurs pour une année donnée tout en traduisant des objectifs quantitatifs et qualitatifs à atteindre.

Il s'appuie sur les données collectées pour l'année 2020. Ce rapport intermédiaire entre l'année 2019 et 2021 est rédigé de manière synthétique. L'évaluation 2021 fera l'objet d'une prochaine itération et d'un rapport détaillé.

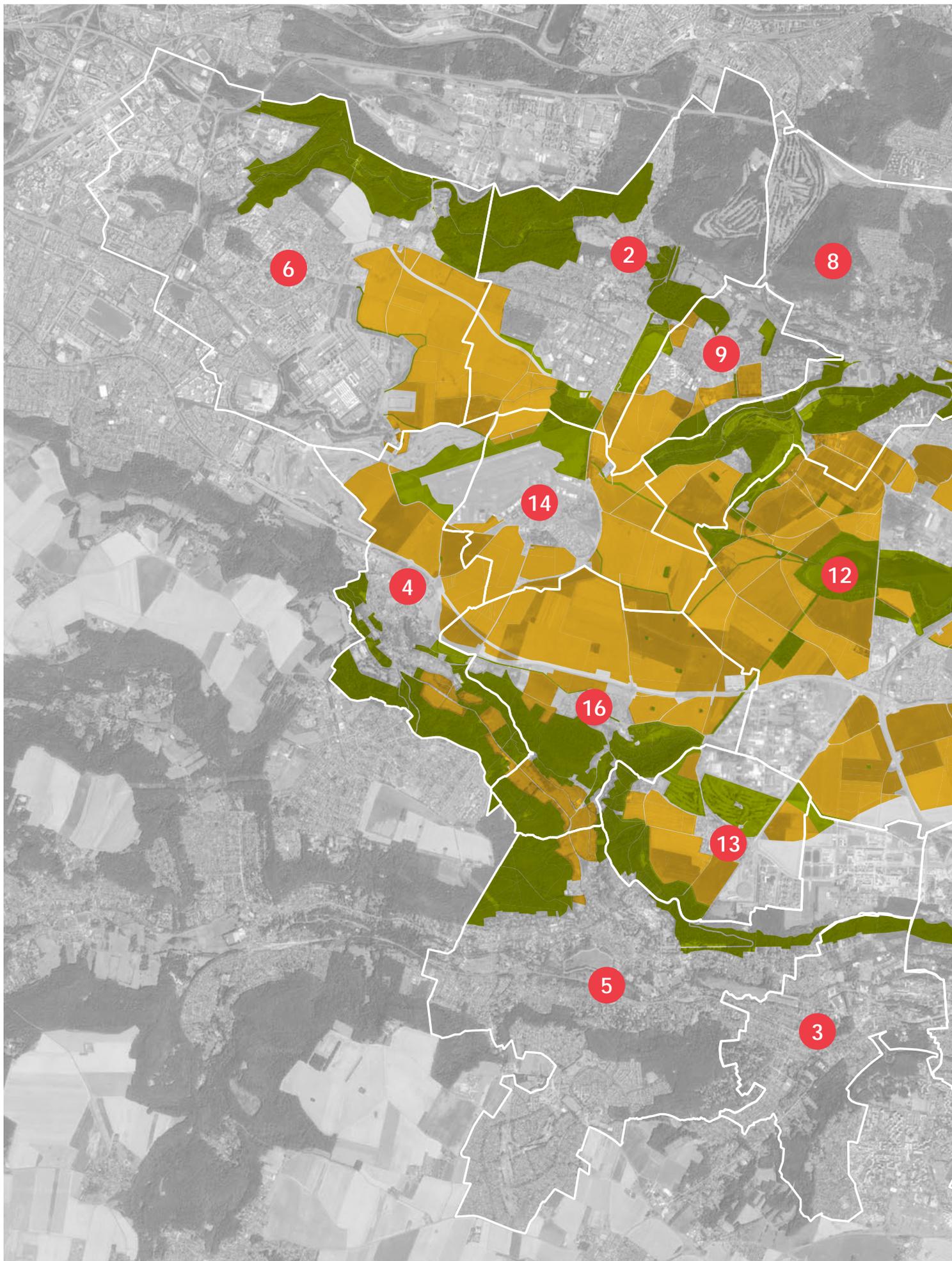
Pour rappel, l'année 2020 a été marquée par des épisodes de confinement qui ont pu perturber la mise en œuvre du programme d'action.

Enfin, cette analyse est le fruit d'un travail de concertation avec les partenaires du territoire pendant une année. Les auteur·ice·s remercient chaleureusement les quelques 65 acteurs interrogés, qui ont participé à la collecte de données et à la réalisation de ce document.

À propos du renseignement des indicateurs

L'évolution de la valeur d'un indicateur est traduite par l'usage de trois pictogrammes à savoir :

- ↗ La valeur progresse vers l'objectif fixé en comparaison avec la précédente campagne de renseignement
- ↘ La valeur régresse par rapport à l'objectif fixé en comparaison avec la précédente campagne de renseignement
- = La valeur est stable en comparaison avec la précédente campagne de renseignement



Les communes de la ZPNAF

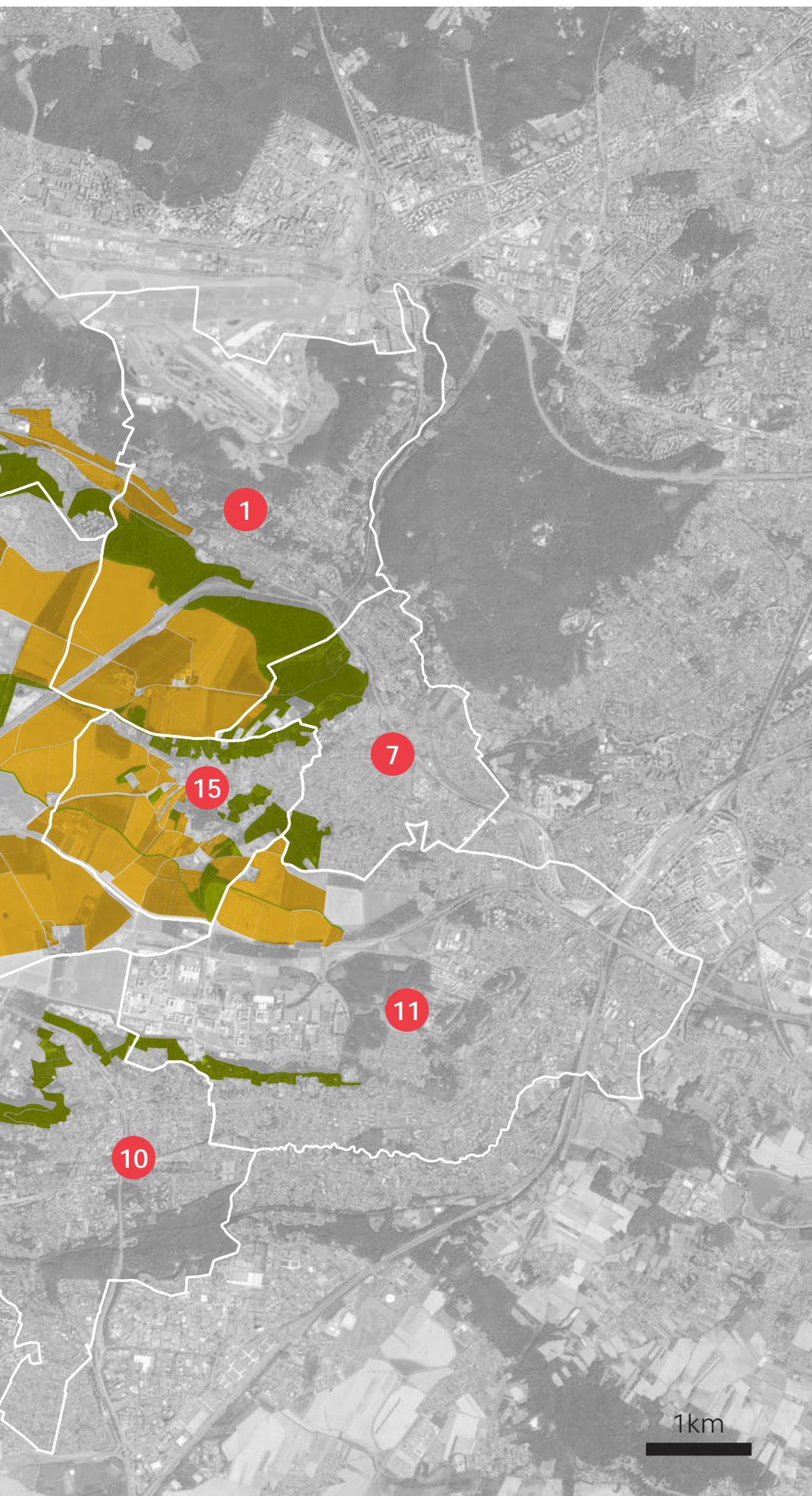
Le périmètre de la Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière concerne 16 communes du territoire du plateau de Saclay :

- #1 Bièvres
- #2 Buc
- #3 Bures-sur-Yvette
- #4 Châteaufort
- #5 Gif-sur-Yvette
- #6 Guyancourt
- #7 Igny
- #8 Jouy-en-Josas
- #9 Les Loges-en-Josas
- #10 Orsay
- #11 Palaiseau
- #12 Saclay
- #13 Saint-Aubin
- #14 Toussus-le-Noble
- #15 Vauhallan
- #16 Villiers-le-Bâcle

 Zone agricole

 Zone naturelle et forestière

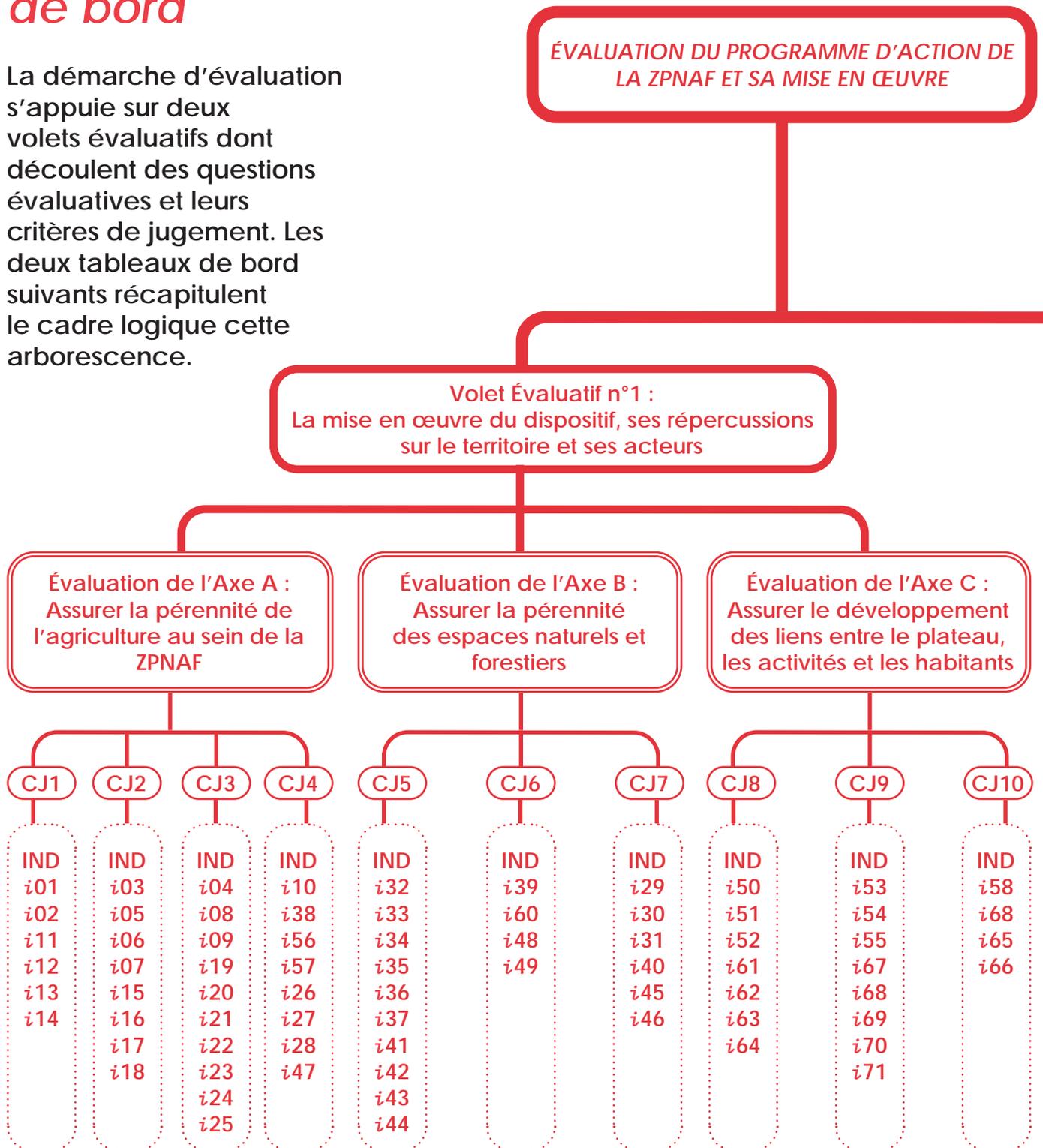
Cartographie : réalisation Atelier de l'Ours d'après données SIG EPA Paris-Saclay



Structure de l'évaluation

Organisation du tableau de bord

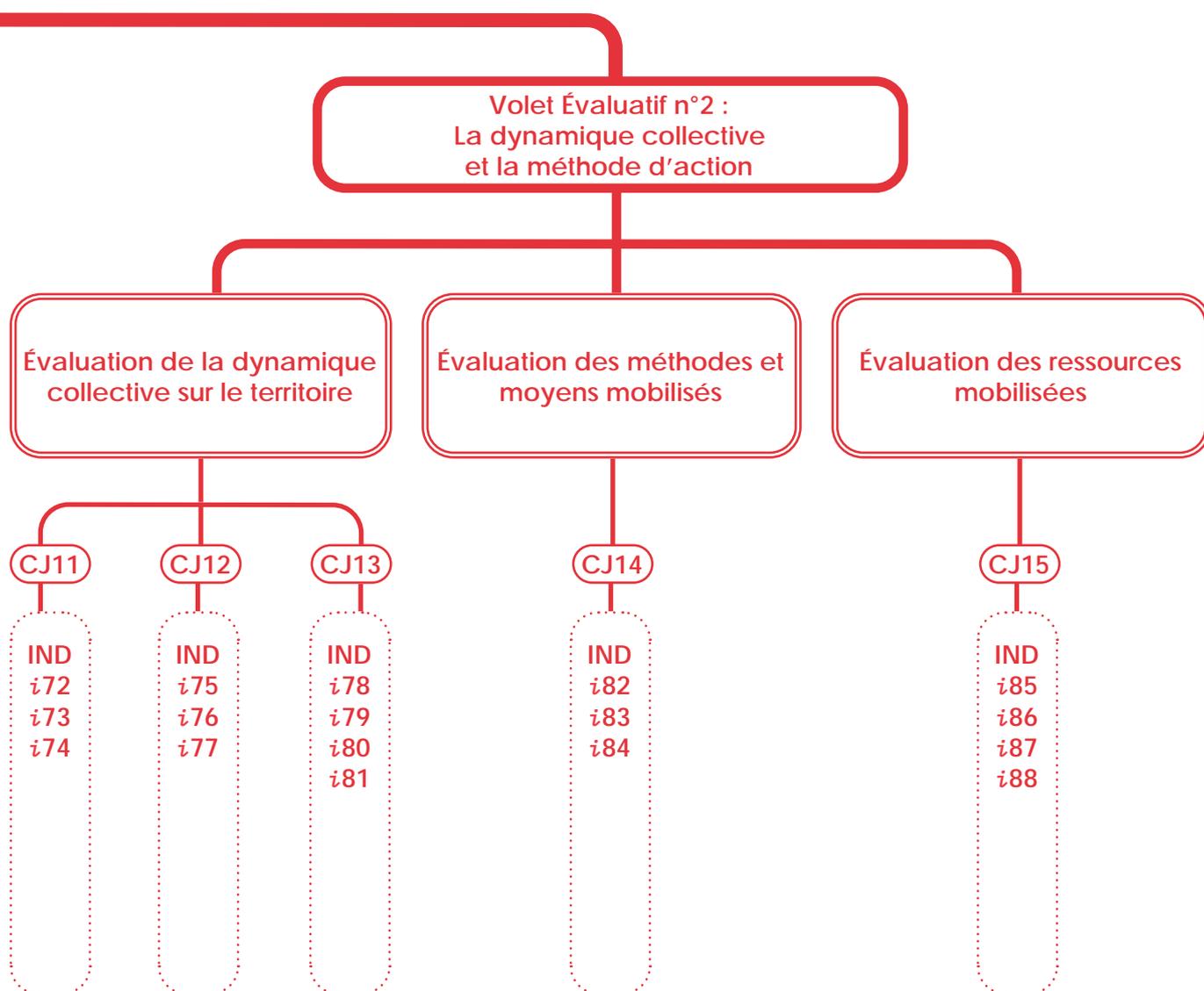
La démarche d'évaluation s'appuie sur deux volets évaluatifs dont découlent des questions évaluatives et leurs critères de jugement. Les deux tableaux de bord suivants récapitulent le cadre logique cette arborescence.



Critères de Jugement (CJ)

- CJ 1 Des actions assurent la préservation du foncier agricole et forestier en tant qu'outil de travail et de production
- CJ 2 Des actions assurent le maintien des conditions favorables au déroulement de l'activité agricole
- CJ 3 Des actions encouragent le maintien et le renouvellement des acteurs agricoles sur le territoire
- CJ 4 Des actions assurent l'accompagnement des agriculteurs dans l'évolution de leur exploitation et pour une meilleure prise en compte de l'environnement
- CJ 5 Des actions assurent la qualité et la bonne gestion du réseau hydraulique
- CJ 6 Des actions assurent la bonne gestion et la valorisation des milieux forestiers
- CJ 7 Des actions valorisent les richesses faunistiques et floristiques du territoire

Tableau de bord n°1



- CJ 8 Des actions valorisent les richesses patrimoniales du territoire auprès de ses différents publics
- CJ 9 Des actions permettent la reterritorialisation de la production agricole et alimentaire pour répondre aux attentes des consommateurs
- CJ 10 Des actions permettent la reterritorialisation des flux de matière organique et d'énergie
- CJ 11 Les acteurs participent et communiquent sur le programme d'action
- CJ 12 Il existe une dynamique de création de projet
- CJ 13 Il existe une dynamique de coopération et de liens entre les acteurs
- CJ 14 Il existe des stratégies d'organisation collective et des systèmes de collaboration entre les acteurs
- CJ 15 L'origine des ressources (fonds propres ou apports extérieurs) est identifiée

Volet évaluatif

Qu'est-ce qu'on évalue ?

Critères de jugement

Des actions assurent la préservation du foncier agricole et forestier en tant qu'outil de travail et de production

Des actions assurent le maintien des conditions favorables au déroulement de l'activité agricole

**Évaluation de l'Axe A :
Assurer la pérennité de
l'agriculture au sein de la
ZPNAF**

Quelle progression dans la mise en œuvre des actions et quelle contribution pour assurer la pérennité de l'agriculture au sein de la ZPNAF ?

Des actions encouragent le maintien et le renouvellement des acteurs agricoles sur le territoire

**Volet Évaluatif n°1
La mise en œuvre du dispositif,
ses répercussions sur le
territoire et ses acteurs**

Quelle progression dans la mise en œuvre des actions et quelle contribution aux enjeux du territoire ?

Des actions assurent l'accompagnement des agriculteurs dans l'évolution de leur exploitation et pour une meilleure prise en compte de l'environnement

**Évaluation de l'Axe B :
Assurer la pérennité
des espaces naturels et
forestiers**

Quelle progression dans la mise en œuvre et quelle contribution pour assurer la pérennité des espaces naturels en forestiers en ZPNAF ?

Des actions assurent la qualité et la bonne gestion du réseau hydraulique

Des actions assurent la bonne gestion et la valorisation des milieux forestiers

Des actions valorisent les richesses faunistiques et floristiques du territoire

Tableau de bord n°2

Indicateurs associés

-
- i01 Part de la surface faisant l'objet d'une veille foncière
 - i02 Part des communes ayant signé une convention de veille foncière avec la SAFER
 - i11 Part de la surface agricole dans la ZPNAF
 - i12 Part de la surface forestière dans la ZPNAF
 - i13 Part de la surface cultivée à titre précaire dans la ZPNAF
 - i14 Avis des agriculteurs et propriétaires forestiers sur leur capacité à se projeter sur l'ensemble de leur foncier
-
- i03 Part des surfaces pour lesquelles l'état du réseau de drainage est suffisamment connu
 - i05 Nombre d'actions de sensibilisation sur les fonctionnalités agricoles
 - i06 La carte interactive des voies agricoles et des points noirs de circulation fait l'objet d'une mise à jour bisannuelle
 - i07 Part des communes qui traduisent la carte interactive des voies agricoles et des points noirs de circulation dans le cadre d'aménagements ou de documents d'urbanisme
 - i15 Nombre de dégradations connues du réseau drainage
 - i16 Nombre de points noirs pour la circulation des engins agricoles et forestiers
 - i17 Sentiment des agriculteurs sur la prise en compte et la préservation des réseaux hydrauliques
 - i18 Sentiment des agriculteurs et forestiers sur la qualité des circulations agricoles
-
- i04 Nombre d'agriculteurs accompagnés pour une installation sur le territoire de la ZPNAF
 - i08 Nombre de temps d'échange informant les agriculteurs des dispositifs d'aide à l'emploi
 - i09 Nombre de temps d'échange collectifs sur le développement de logements agricoles
 - i19 Nombre de nouveaux agriculteurs installés sur le territoire
 - i20 Sentiment des exploitants récemment installés sur la qualité des accompagnements à l'installation sur le territoire
 - i21 Nombre d'exploitations agricoles cultivant des parcelles dans le périmètre de la ZPNAF et ayant leur siège sur le plateau de Saclay
 - i22 Nombre d'exploitations prévues à la transmission sans repreneur identifié à ce jour
 - i23 Nombre de logements agricoles mis à disposition pour des agriculteurs ou salariés agricoles permanents et saisonniers
 - i24 Nombre d'emplois agricoles
 - i25 Sentiment des agriculteurs sur la capacité d'embauche de salariés agricole
-
- i10 Nombre de temps d'échange collectifs proposés sur des thématiques environnementales
 - i38 Nombre de temps de travail organisés avec les agriculteurs sur la lutte contre les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts
 - i56 Nombre de temps d'échange collectifs associant acteurs de la recherche et autres acteurs du territoire
 - i57 Répartition des thématiques présentes dans les projets de recherche
 - i26 Ratio d'exploitations engagées dans un label ou un signe de qualité reconnu en matière de préservation de l'environnement
 - i27 Ratio d'exploitations ayant des pratiques favorables à la vie des écosystèmes
 - i28 Sentiment des agriculteurs sur leur bon accompagnement et conseil thématique
 - i47 Part des agriculteurs fortement impactés par les attaques d'espèces susceptibles d'occasionner des dégâts
-
- i32 Nombre d'actions de sensibilisation aux milieux humides
 - i33 Nombre de mouillères conventionnées pour la préservation de l'étoile d'eau
 - i34 Nombre d'actions de renaturation et de restauration des cours d'eau mises en place
 - i35 Nombre d'aménagements hydrauliques mis en place permettant la réduction du risque d'inondation
 - i36 Surfaces imperméabilisées
 - i37 Nombre d'avis rendus sur un projet d'aménagement impactant une zone humide
 - i41 L'état des lieux de la qualité du réseau hydraulique dans son ensemble fait l'objet d'un suivi annuel
 - i42 Surfaces de milieux humides sur le territoire
 - i43 Linéaires de cours d'eau ayant fait l'objet d'une restauration pour renaturation
 - i44 Superficie de zones humides ayant fait l'objet d'une restauration pour renaturation
-
- i39 Nombre de documents de gestion durable de la forêt privée sur le territoire
 - i60 Nombre d'actions de sensibilisation aux fonctions de la forêt et à la nécessité de la gérer
 - i48 État d'avancement de la réalisation d'un état des lieux de la gestion durable des forêts sur le territoire
 - i49 Part des surfaces forestières en gestion durable
-
- i29 État d'avancement de la réalisation de l'inventaire des continuités écologiques existantes et à restaurer
 - i30 Nombre de temps d'échange collectifs ayant pour objet la continuité des corridors écologiques à l'échelle intercommunale
 - i31 L'observatoire ornithologique sur l'Étang-Vieux de Saclay est fonctionnel
 - i40 État d'avancement de la mise en place de l'observatoire photographique des paysages
 - i45 État d'avancement de la réalisation d'un état des lieux de la faune et de la flore sur le territoire
 - i46 L'inventaire ornithologique sur les étangs de Saclay fait l'objet d'un suivi annuel
-

Volet évaluatif	Qu'est-ce qu'on évalue ?	Critères de jugement
<p>Volet Évaluatif n°1 (suite) La mise en œuvre du dispositif, ses répercussions sur le territoire et ses acteurs</p>	<p>Évaluation de l'Axe C : Assurer le développement des liens entre le plateau, les activités et les habitants</p>	<p>Des actions valorisent les richesses patrimoniales du territoire auprès de ses différents publics</p>
<p><i>Quelle progression dans la mise en œuvre des actions et quelle contribution aux enjeux du territoire ?</i></p>	<p><i>Quelle progression dans la mise en œuvre des actions et quelle contribution pour assurer le développement des liens le plateau, ses activités et les habitants ?</i></p>	<p>Des actions permettent la reterritorialisation de la production agricole et alimentaire pour répondre aux attentes des consommateurs</p>
		<p>Des actions permettent la reterritorialisation des flux de matière organique et d'énergie</p>
<p>Volet Évaluatif n°2 La dynamique collective et la méthode d'action</p>	<p>Évaluation de la dynamique collective sur le territoire</p>	<p>Les acteurs participent et communiquent sur le programme d'action</p>
<p><i>Quelle évolution de la dynamique collective et quelle adéquation des actions avec les objectifs visés ?</i></p>	<p><i>Dans quelle mesure le programme d'action a-t-il permis l'émergence et la persistance d'une dynamique collective sur le territoire ?</i></p>	<p>Il existe une dynamique de création de projets</p>
	<p>Évaluation des méthodes et moyens mobilisés</p>	<p>Il existe une dynamique de coopération et de liens entre les acteurs</p>
	<p><i>Les méthodes et moyens mobilisés sont-ils en adéquation avec les objectifs visés ?</i></p>	<p>Il existe des stratégies d'organisation collective et des systèmes de collaboration entre les acteurs</p>
	<p>Évaluation des ressources mobilisées</p>	<p>L'origine des ressources (fonds propres ou apports extérieurs) est identifiée</p>
	<p><i>Les ressources mobilisées sont-elles pérennes ?</i></p>	

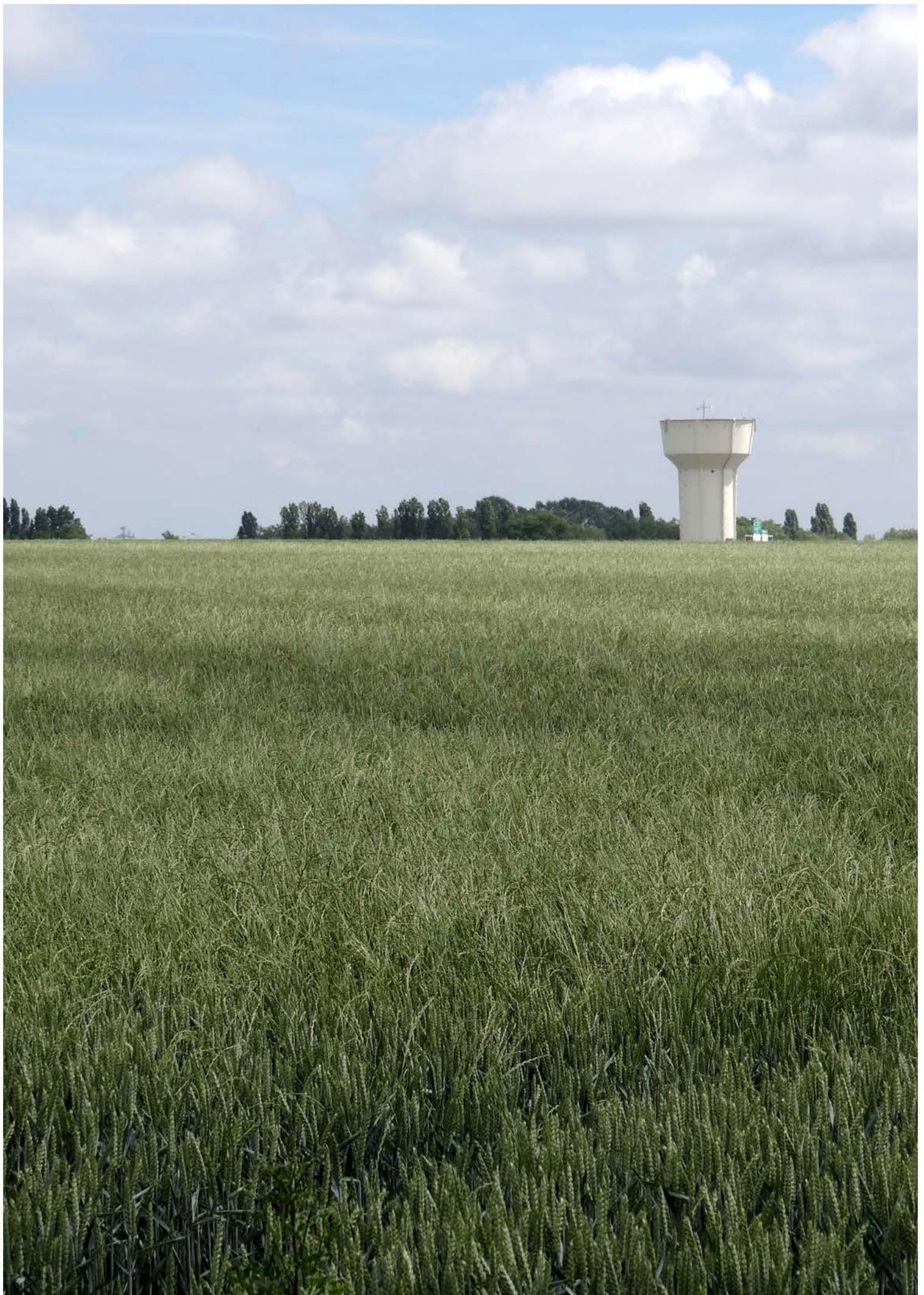
Indicateurs associés

-
- i50** État d'avancement de la réalisation d'un inventaire des sites appartenant au patrimoine historique et naturel
 - i51** Nombre de sites appartenant au patrimoine historique ou naturel valorisés par une signalétique dédiée
 - i52** État d'avancement de la signalisation physique de la ZPNAF
 - i61** Sentiment des 3 intercommunalités et des associations sur l'état d'avancement du travail partenarial sur la circulation douce
 - i62** Nombre d'événements grand public mis en place pour la découverte du territoire
 - i63** Linéaires aménagés pour la découverte du territoire et les modes de circulation doux
 - i64** Avis des EPCI et associations locales concernées par la dimension culturelle du territoire sur la meilleure valorisation des richesses patrimoniales, leur bonne accessibilité, la qualité des contenus signalétiques
-
- i53** Nombre de projets accompagnés en lien avec la diversification des exploitations
 - i54** Nombre de projets accompagnés spécifiques à la vente directe
 - i55** Nombre d'actions encourageant l'approvisionnement local des restaurations collectives
 - i67** Ratio d'exploitations agricoles diversifiées
 - i68** Part des surfaces destinées à la commercialisation de proximité
 - i69** Nombre de points de vente de produits locaux
 - i70** Nombre d'exploitations approvisionnant des restaurants collectifs sur le territoire
 - i71** Sentiment des agriculteurs et EPCI sur l'existence de circuits de commercialisation organisés sur le territoire
-
- i58** État d'avancement de l'étude de faisabilité pour la valorisation énergétique de la matière organique sur le territoire des 3 agglomérations
 - i59** Nombre de temps d'échanges collectifs dans le cadre de projets favorisant la valorisation de matière organique pour et dans la production agricole
 - i65** Diversité des sources d'énergie renouvelable disponibles sur le territoire
 - i66** Nombre de points de valorisation de la matière organique à destination des agriculteurs sur le territoire
-
- i72** Part des parties prenantes ayant communiqué sur la ZPNAF
 - i73** Niveau de connaissance de la ZPNAF du grand public (sous réserve de la possibilité de réaliser un sondage)
 - i74** Niveau de connaissance des parties prenantes sur l'ensemble du programme d'action de la ZPNAF
-
- i75** Stade d'engagement des actions
 - i76** Sentiment des parties prenantes sur la dynamique de création des projets
 - i77** Avis du comité de suivi de la ZPNAF sur la dynamique de création des projets
-
- i78** Diversité des structures partenaires impliquées dans le programme d'action
 - i79** Diversité des structures partenaires impliquées par axe
 - i80** Sentiment des pilotes d'actions sur la dynamique de coopération
 - i81** Avis du comité de suivi de la ZPNAF sur la dynamique de coopération entre acteurs
-
- i82** Nombre d'espaces de discussion et d'échange ayant pour objet la ZPNAF permettant des rencontres régulières entre les acteurs
 - i83** Nombre d'évènements rassemblant plusieurs structures partenaires sur des thématiques partagées dans le cadre de la ZPNAF
 - i84** Pourcentage des parties prenantes satisfaites des renseignements et informations reçues dans le cadre du dispositif
-
- i85** Origine des financements des actions
 - i86** Origine des différents apports extérieurs investis dans le dispositif
 - i87** Sentiment des pilotes des actions sur la pérennité des ressources : visibilité sur les ressources mobilisables
 - i88** Sentiment des pilotes sur le bon calibrage des ressources financières au regard des objectifs ciblés par action
-

La mise en œuvre du dispositif, ses répercussions sur le territoire et ses acteurs

*QUELLE PROGRESSION DANS LA MISE
EN ŒUVRE DES ACTIONS ET QUELLES
CONTRIBUTIONS AUX ENJEUX DU TERRITOIRE ?*

Assurer la pérennité de l'agriculture au sein de la ZPNAF	/19
Assurer la pérennité des espaces naturels et forestiers	/37
Développer des liens entre le plateau, les activités et les habitants	/51



ÉVALUATION DE L'AXE A

Assurer la pérennité de l'agriculture au sein de la ZPNAF

QUELLE PROGRESSION DANS LA MISE
EN ŒUVRE DES ACTIONS ET QUELLES
CONTRIBUTIONS POUR ASSURER LA PÉRENNITÉ
DE L'AGRICULTURE AU SEIN DE LA ZPNAF ?

Des actions assurent la préservation du foncier agricole et forestier en tant qu'outil de travail et de production

COMMENT CES ACTIONS CONTRIBUENT AUX ENJEUX DU TERRITOIRE ?

Variable suivie	Valeur 2020 (Valeur 2019)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
i11 Part de la surface agricole dans la ZPNAF	60% - 2469 ha (60% - 2469 ha)	Stable	=
i12 Part de la surface forestière dans la ZPNAF	30,26% - 1245 ha (30,33% - 1248 ha)	Stable	↘
i13 Part de la surface cultivée à titre précaire dans la ZPNAF	7,92% - 195,57 ha (7,67% - 189 ha)	Diminution en deçà de 5,5%	↗
i14 Avis des agriculteurs et propriétaires forestiers sur leur capacité à se projeter sur l'ensemble de leur foncier	Possible à 69,23% (61,54 %) Difficile à 23,08% (30,77 %) Impossible à 7,69% (7,69 %) Sans avis à 0% (0 %)	Possible à 80%	↗

COMMENT PROGRESSE LA MISE EN ŒUVRE DE CES ACTIONS ?

Variable suivie	Valeur 2020 (Valeur 2019)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente	Fiche Action
i01 Part de la surface faisant l'objet d'une veille foncière	89% (85%)	95%	↗	A1
i02 Part des communes ayant signé une convention de veille foncière avec la SAFER	8/16 (8/16)	16/16	=	A1

QUELLES FICHES ACTIONS SONT CONCERNÉES ?

A1

Assurer la veille foncière de l'ensemble de la ZPNAF et organiser la maîtrise foncière

A3

Réduire la proportion de terres exploitées à titre précaire

L'ESSENTIEL EN 2020

Les actions liées à la préservation du foncier agricole et forestier ont été maintenues, voire ont progressé en 2020. Cette thématique apparaît comme centrale, avec une progression qui s'oriente vers les objectifs visés : stabilité des surfaces agricoles et forestières.

Une marge de progression importante demeure pour la diminution de la précarité foncière sur le territoire, pour permettre aux agriculteurs une bonne maîtrise du foncier et de se projeter sur leurs terres.

Une partie des actions, y compris réparties dans les autres axes, dépendent du maintien de la vocation agricole des espaces. Ainsi cet objectif constitue un prérequis.

Des actions assurent le maintien des conditions favorables au déroulement de l'activité agricole

COMMENT CES ACTIONS CONTRIBUENT AUX ENJEUX DU TERRITOIRE ?

Variable suivie	Valeur 2020 (Valeur 2019)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
i15 Nombre de dégradations connues du réseau drainage	8 (6)	0	↗
i16 Nombre de points noirs pour la circulation des engins agricoles et forestiers	20 (12)	6	↗
i17 Sentiment des agriculteurs sur la prise en compte et la préservation des réseaux hydrauliques	Satisfaisante pour 7,69% (7,69 %) À améliorer pour 23,08% (23,08 %) Insatisfaisante pour 38,46% (46,15 %) Sans avis pour 30,77% (23,08 %)	Satisfaisante pour 25%	=
i18 Sentiment des agriculteurs et forestiers sur la qualité des circulations agricoles	Satisfaisante pour 20% (20 %) À améliorer pour 53,33% (53,33 %) Insatisfaisante pour 26,67% (26,67 %) Sans avis pour 0% (0 %)	Satisfaisante pour 45%	=

COMMENT PROGRESSE LA MISE EN ŒUVRE DE CES ACTIONS ?

Variable suivie	Valeur 2020 (Valeur 2019)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente	Fiche Action
i03 Part des surfaces pour lesquelles l'état du réseau de drainage est suffisamment connu	28,72% (donnée non disponible)	70%		A2
i05 Nombre d'actions de sensibilisation sur les fonctionnalités agricoles	10 (5)	6	↗	A5
i06 La carte interactive des voies agricoles et des points noirs de circulation fait l'objet d'une mise à jour bisannuelle	Oui (Oui)	Oui	=	
i07 Part des communes qui traduisent la carte interactive des voies agricoles et des points noirs de circulation dans le cadre d'aménagements ou de documents d'urbanisme	1/16 (1/16)	5/16	=	A6

QUELLES FICHES ACTIONS SONT CONCERNÉES ?

A2

Réaliser un recensement des réseaux de drainage à l'échelle de la parcelle pour préserver leur fonctionnalité et les valoriser au mieux

A5

Capitaliser et diffuser les connaissances sur les fonctionnalités agricoles

A6

Améliorer et faciliter la circulation des engins agricoles et forestiers (y compris dans les secteurs en chantier)

L'ESSENTIEL EN 2020

La progression des actions concernant les fonctionnalités agricoles est encourageante, même si les résultats **demeurent encore difficilement visibles.**

Le travail de référencement des drains agricoles sur le plateau de Saclay par l'EPA Paris-Saclay a démarré en 2020 et près d'un tiers de la surface agricole en ZPNAF a été référencée cette année-là (*i03*). Entre 2019 et 2020 Terre et Cité s'est mobilisée pour mettre en place un grand nombre d'actions de sensibilisation sur les **fonctionnalités agricoles, malgré le confinement. De nombreuses actions ont notamment été réalisées pour demander la compatibilité des nouvelles infrastructures de la ligne 18 du métro avec l'activité agricole du plateau.**

La forte augmentation du nombre de points noirs (*i16*) est en partie due à une augmentation des travaux, particulièrement liés à la construction de la ligne 18 (vers Palaiseau et Corbeville par exemple). Le sentiment des agriculteurs sur les circulations agricoles reste mitigé et variable en fonction de leur situation. La prise en compte de leurs contraintes dans les travaux impactant la voirie reste **à améliorer. Enfin, dans l'ensemble, les agriculteurs ont le sentiment que les réseaux hydrauliques ne sont toujours pas suffisamment considérés dans les travaux d'aménagement.**

Des actions encouragent le maintien et le renouvellement des acteurs agricoles sur le territoire

COMMENT CES ACTIONS CONTRIBUENT AUX ENJEUX DU TERRITOIRE ?

Variable suivie	Valeur 2020 (Valeur 2019)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
i19 Nombre de nouveaux agriculteurs installés sur le territoire	1 (0)	3 (cumulatif)	↗
i20 Sentiment des exploitants récemment installés sur la qualité des accompagnements à l'installation sur le territoire	Satisfaits à 100% (Donnée indisponible [pas de nouveaux installés])	Satisfaits à 70%	↗
i21 Nombre d'exploitations agricoles cultivant des parcelles dans le périmètre de la ZPNAF et ayant leur siège sur le plateau de Saclay	13 (13)	16	=
i22 Nombre d'exploitations prévues à la transmission sans repreneur identifié à ce jour	1/4 (1/4)	0	=
i23 Nombre de logements agricoles mis à disposition pour des agriculteurs ou salariés agricoles permanents et saisonniers	29 (29)	40	=
i24 Nombre d'emplois agricoles	146 (146)	155	=
i25 Sentiment des agriculteurs sur la capacité d'embauche de salariés agricole	Très facile pour 7,69% (7,69 %) Facile pour 7,69% (7,69 %) Difficile pour 69,23% (69,23 %) Très difficile pour 7,69% (7,69 %) Sans avis pour 7,69% (7,69 %)	Facile + Très facile ≥ 22 %	=

COMMENT PROGRESSE LA MISE EN ŒUVRE DE CES ACTIONS ?

Variable suivie	Valeur 2020 (Valeur 2019)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente	Fiche Action
i04 Nombre d'agriculteurs accompagnés pour une installation sur le territoire de la ZPNAF	3 (1)	3	↗	A4
i08 Nombre de temps d'échange informant les agriculteurs des dispositifs d'aide à l'emploi	0 (3)	3	↘	A7
i09 Nombre de temps d'échange collectifs sur le développement de logements agricoles	1 (2)	3	↘	A8

QUELLES FICHES ACTIONS SONT CONCERNÉES ?

A4

Favoriser l'installation des
jeunes agriculteurs

A7

Informers les agriculteurs
sur les dispositifs d'aide à
l'emploi

A8

Identifier les potentialités
de développement de
logements agricoles
(création, mutualisation
de l'existant, etc.)

L'ESSENTIEL EN 2020

En 2020, la dynamique d'installation est relativement similaire à 2019 avec une reprise d'exploitation. **Néanmoins, plusieurs projets d'installation sont en réflexion et accompagnés (i04).** Le rôle des collectivités dans l'installation agricole s'est renforcé à travers plusieurs projets.

Les exploitants font toujours face à des difficultés à recruter (i25). En 2020, le phénomène est exacerbé par la crise du Covid 19 qui a causé la fermeture des frontières, particulièrement pour les salariés saisonniers.

Des actions assurent l'accompagnement des agriculteurs dans l'évolution de leur exploitation et pour une meilleure prise en compte de l'environnement

COMMENT CES ACTIONS CONTRIBUENT AUX ENJEUX DU TERRITOIRE ?

Variable suivie	Valeur 2020 (Valeur 2019)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
i26 Ratio d'exploitations engagées dans un label ou un signe de qualité reconnu en matière de préservation de l'environnement	30,77% (30,77%)	45%	=
i27 Ratio d'exploitations ayant des pratiques favorables à la vie des écosystèmes	61,54% (61,54%)	75%	=
i28 Sentiment des agriculteurs sur leur bon accompagnement et conseil thématique	Satisfaisant pour 69,23% (69,23 %) À améliorer pour 15,38% (15,38 %) Insatisfaisant pour 0% (0 %) Sans avis pour 15,38% (15,38 %)	Satisfaisant (80%)	=
i47 Part des agriculteurs fortement impactés par les attaques d'espèces susceptibles d'occasionner des dégâts	46,15% (46,15%)	35%	=

COMMENT PROGRESSE LA MISE EN ŒUVRE DE CES ACTIONS ?

Variable suivie	Valeur 2020 (Valeur 2019)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente	Fiche Action
i10 Nombre de temps d'échange collectifs proposés sur des thématiques environnementales	0 (0)	2	=	A9
i38 Nombre de temps de travail organisés avec les agriculteurs sur la lutte contre les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts	1 (2)	3	↘	B16
i56 Nombre de temps d'échange collectifs associant acteurs de la recherche et autres acteurs du territoire	2 (8)	8	↘	C23
i57 Répartition des thématiques présentes dans les projets de recherche	6/6 Agronomie, Alimentation, Biodiversité, Climat, Déchets/Recyclage, Paysage/Cadre de vie (6/6)	6/6	=	

QUELLES FICHES ACTIONS SONT CONCERNÉES ?

A9

Mettre en place un conseil technique auprès des agriculteurs sur les différentes thématiques environnementales

B16

Accompagner les agriculteurs dans la lutte contre les nuisibles

C23

Promouvoir les interactions recherche - acteurs locaux afin de répondre aux enjeux croisés agricoles et environnementaux du plateau de Saclay

L'ESSENTIEL EN 2020

En 2020, les travaux de recherche ou d'étude permettant de capitaliser des références localement progressent. Ils ont été moins soutenus à cause de la crise sanitaire mais ont été poursuivis.

Les accompagnements opérationnels des exploitants sont toujours très limités en 2020, générant ainsi une lassitude et une frustration certaine de leur part. Pour atteindre des ambitions marquées en termes de changement de pratiques, une approche en proximité avec les besoins des exploitants (technique, débouchés...) pourrait être une réponse.

La prise en compte des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD) est également une préoccupation grandissante (*i47*), sur le territoire et sur les territoires voisins, en particulier du fait des dégradations croissantes sur les cultures (corvidés, pigeons en particulier).



ÉVALUATION DE L'AXE B

Assurer la pérennité des espaces naturels et forestiers

QUELLE PROGRESSION DANS LA MISE EN
ŒUVRE ET QUELLES CONTRIBUTIONS POUR
ASSURER LA PÉRENNITÉ DES ESPACES
NATURELS ET FORESTIERS EN ZPNAF ?

Des actions assurent la qualité et la bonne gestion du réseau hydraulique

COMMENT CES ACTIONS CONTRIBUENT AUX ENJEUX DU TERRITOIRE ?

Variable suivie	Valeur 2020 (Valeur 2019)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
i41 L'état des lieux de la qualité du réseau hydraulique dans son ensemble fait l'objet d'un suivi annuel	Oui (Oui)	Oui	=
i42 Surfaces de milieux humides sur le territoire	227,6ha (145,44 ha)	147,44 ha	↗
i43 Linéaires de cours d'eau ayant fait l'objet d'une restauration pour renaturation	2,09 km (2,09 km)	3,5 km (cumulatif)	=
i44 Superficie de zones humides ayant fait l'objet d'une restauration pour renaturation	4,70 ha (2 ha)	4 ha	↗

COMMENT PROGRESSE LA MISE EN ŒUVRE DE CES ACTIONS ?

Variable suivie	Valeur 2020 (Valeur 2019)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente	Fiche Action
i32 Nombre d'actions de sensibilisation aux milieux humides	2 (5)	7	↘	B12
i33 Nombre de mouillères conventionnées pour la préservation de l'étoile d'eau	5 (4)	à définir lors de la prochaine campagne	=	
i34 Nombre d'actions de renaturation et de restauration des cours d'eau mises en place	5 (3)	5	↗	B13
i35 Nombre d'aménagements hydrauliques mis en place permettant la réduction du risque d'inondation	1 (0)	3 (cumulatif)	↗	B14
i36 Surfaces imperméabilisées en ZPNAF	0,59% - 24,236 ha (0,31 % - 12,08 ha)	Stable (ou en diminution)	↗	
i37 Nombre d'avis rendus sur un projet d'aménagement impactant une zone humide	2 (5)	5	↘	B15

QUELLES FICHES ACTIONS SONT CONCERNÉES ?

B12

Mettre en œuvre des actions de préservation et d'extension de la biodiversité autour des zones humides (mares, mouillères, etc.)

B13

Atteinte du bon état des cours d'eau

B14

Adaptation face au risque d'inondation, gestion en temps réel des crues et maîtrise des ruissellements

B15

Protection et conservation des zones humides (ZH) à travers les PLU et les permis de construire

L'ESSENTIEL EN 2020

En 2020, les actions concernant la qualité et la bonne gestion du réseau hydraulique sont restées relativement stables, voire **en légère progression vers les objectifs fixés**. La variation de certaines données traduit des informations supplémentaires dont nous avons pu disposer (échanges avec le SIAHVY et le SAGE Orge-Yvette), voire l'évolution des modes de collecte (*i*36 ne permet par exemple pas de conclure à **une hausse significative des surfaces imperméabilisées** pour cette raison). La forte baisse du nombre d'actions de sensibilisation aux milieux humides est à attribuer aux contraintes sanitaires liées à la pandémie de la Covid-19 et non au désengagement des syndicats de bassin, autres collectivités et associations sur ce type d'action.

Des actions assurent la bonne gestion et la valorisation des milieux forestiers

COMMENT CES ACTIONS CONTRIBUENT AUX ENJEUX DU TERRITOIRE ?

Variable suivie	Valeur 2020 (Valeur 2019)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
i48 État d'avancement de la réalisation d'un état des lieux de la gestion durable des forêts sur le territoire	Réalisé (En cours)	Renouveler l'état des lieux tous les 15 ans	↗
i49 Part des surfaces forestières en gestion durable	52,10% - 638,70 ha (71,52% - 892,6 ha)	75%	↘

COMMENT PROGRESSE LA MISE EN ŒUVRE DE CES ACTIONS ?

Variable suivie	Valeur 2020 (Valeur 2019)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente	Fiche Action
i39 Nombre de documents de gestion durable de la forêt privée sur le territoire	1 (1)	2	=	B17
i60 Nombre d'actions de sensibilisation aux fonctions de la forêt et à la nécessité de la gérer	0 (2)	2	↘	C26

QUELLES FICHES ACTIONS SONT CONCERNÉES ?

B17

Valoriser au mieux les milieux forestiers

C26

Sensibiliser les habitants aux fonctions de la forêt et à sa gestion

L'ESSENTIEL EN 2020

La gestion et la valorisation des milieux forestiers reste une thématique complexe sur le territoire et pour laquelle il est **difficile d'obtenir des informations complètes**. La **modification** du nombre de documents de gestion durable de la forêt sur le territoire (*i39*) par rapport au précédent rapport est ainsi à attribuer à une erreur dans les données fournies par le CRPF lors de la campagne 2019. Ce chiffre reste stable en 2020. Sur cette même thématique, l'évolution de la part des surfaces forestières en gestion durable (*i49*) est liée à un accès à des données plus précises sur ces étendues et ne doit pas être interprétée comme une régression de la donnée. De manière générale, on note un manque de mobilisation et d'engagement des acteurs **qualifiés sur ces sujets, à la fois en termes de fourniture des données, et en termes de réalisation des actions**.

L'absence d'actions de sensibilisation aux fonctions de la forêt et sa gestion (*i60*) est à attribuer aux contraintes sanitaires liées à la pandémie de la Covid-19 ainsi qu'à la recherche toujours infructueuse de **financements pour mener l'action portée par l'ONF**.

Des actions valorisent les richesses faunistiques et floristiques du territoire

COMMENT CES ACTIONS CONTRIBUENT AUX ENJEUX DU TERRITOIRE ?

Variable suivie	Valeur 2020 (Valeur 2019)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
i40 État d'avancement de la mise en place de l'observatoire photographique des paysages	Projet abandonné (Non initié)	En cours	
i45 État d'avancement de la réalisation d'un état des lieux de la faune et de la flore sur le territoire	En cours (En cours)	En cours pour les trois communautés d'agglomération concernées	=
i46 L'inventaire ornithologique sur les étangs de Saclay fait l'objet d'un suivi annuel	Oui (Oui)	Oui	=

COMMENT PROGRESSE LA MISE EN ŒUVRE DE CES ACTIONS ?

Variable suivie	Valeur 2020 (Valeur 2019)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente	Fiche Action
i29 État d'avancement de la réalisation de l'inventaire des continuités écologiques existantes et à restaurer	En cours (En cours)	Réalisé par les 4 acteurs concernés	=	
i30 Nombre de temps d'échange collectifs ayant pour objet la continuité des corridors écologiques à l'échelle intercommunale	8 (3)	5	↗	B10
i31 L'observatoire ornithologique sur l'Étang-Vieux de Saclay est fonctionnel	Non (Non)	Oui	=	B11

QUELLES FICHES ACTIONS SONT CONCERNÉES ?

B10

Identifier et restaurer les espaces stratégiques pour les continuités naturelles en ZPNAF

B11

Création d'un observatoire ornithologique sur l'Étang-Vieux de Saclay

B18

Création d'un observatoire photographique des paysages de la ZPNAF du plateau de Saclay

L'ESSENTIEL EN 2020

La valorisation des richesses faunistiques et floristiques du territoire se caractérise d'une part par des actions localisées dans le temps ou individuelles dont la dynamique est encourageante (indicateur *i30* sur les temps de travail collectifs et indicateur *i46* sur la mise en place de l'inventaire ornithologique des étangs de Saclay). Les indicateurs de cette thématique reflètent d'autre part des difficultés à conduire à grande échelle des actions collectives à un même niveau de détail et d'investissement. C'est le cas des indicateurs traduisant la conduite des états des lieux écologiques du territoire (*i29* et *i45*) qui sont actuellement engagés de manière inégale par les différents acteurs concernés et/ou par le biais de démarches différentes (cartographie en ligne sur la base du SRCE, diagnostics d'implantation de haies agricoles, études réalisées avant 2019...). Cet aspect rend difficile la mise à disposition de données cohérentes et exploitables à l'échelle du territoire d'étude.



ÉVALUATION DE L'AXE C

Assurer le développement des liens entre le plateau, les activités et les habitants

QUELLE PROGRESSION DANS LA MISE EN ŒUVRE
DES ACTIONS ET QUELLES CONTRIBUTIONS POUR
ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DES LIENS ENTRE
LE PLATEAU, SES ACTIVITÉS ET LES HABITANTS ?

Des actions valorisent les richesses patrimoniales du territoire auprès de ses différents publics

COMMENT CES ACTIONS CONTRIBUENT AUX ENJEUX DU TERRITOIRE ?

Variable suivie	Valeur 2020 (Valeur 2019)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
i61 Sentiment des 3 intercommunalités et des associations sur l'état d'avancement du travail partenarial sur la circulation douce	Bien engagé pour 33% (50%) Engagé pour 33% (0) En train de démarrer pour 0% (16,6%) Absent pour 0% (16,6%) Sans avis pour 33% (16,6%)	Bien engagé ≥ 50%	↗
i62 Nombre d'événements grand public mis en place pour la découverte du territoire	33 (53)	40	↘
i63 Linéaires aménagés pour la découverte du territoire et les modes de circulation doux	ZPNAF 264,50 km piétons (201,45 km) 242 km cyclables (228 km) 3 agglomérations [indicatif] 643,93 km piétons (506,78 km) 929 km cyclables (871 km)	ZPNAF piétons : 230 km vélos : 260 km	↗
i64 Avis des EPCI et associations locales concernées par la dimension culturelle du territoire sur la meilleure valorisation des richesses patrimoniales, leur bonne accessibilité, la qualité des contenus signalétiques	Satisfait - 1/9 (0) A améliorer - 4/9 (6/7) Insatisfait - 4/9 (0) Sans avis - 0 (1/7)	À améliorer	↘

COMMENT PROGRESSE LA MISE EN ŒUVRE DE CES ACTIONS ?

Variable suivie	Valeur 2020 (Valeur 2019)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente	Fiche Action
i50 État d'avancement de la réalisation d'un inventaire des sites appartenant au patrimoine historique et naturel	En cours (En cours)	Réalisé	=	
i51 Nombre de sites appartenant au patrimoine historique ou naturel valorisés par une signalétique dédiée	67 (62)	100	↗	C19
i52 État d'avancement de la signalisation physique de la ZPNAF	En cours (En cours)	Réalisé	=	

QUELLES FICHES ACTIONS SONT CONCERNÉES ?

C19

Mise en place d'une signalétique sur le patrimoine historique et naturel en ZPNAF à destination des promeneurs et des habitants

C27

Développer et favoriser les circulations douces

C28

Renforcer les actions d'animation pour développer la découverte du territoire

L'ESSENTIEL EN 2020

La signalétique est identifiée comme un enjeu fort par les différents acteurs ; cependant, les actions phares en lien avec cet enjeu peinent encore à voir le jour. On note notamment un manque de coordination entre les différentes structures concernées quant au recensement des sites patrimoniaux et des difficultés sur le projet de panneaux pour matérialiser la ZPNAF.

Par ailleurs, le nombre d'événements et la mobilisation des acteurs ont été ralentis au cours de l'année 2020, en particulier du fait du contexte sanitaire.

Enfin, le suivi des aménagements de circulation douce connaît des évolutions importantes au-delà des objectifs fixés mais celles-ci restent difficiles à interpréter devant l'absence de comptabilisation uniforme et régulière à l'échelle du territoire.

Des actions permettent la reterritorialisation de la production agricole et alimentaire pour répondre aux attentes des consommateurs

COMMENT CES ACTIONS CONTRIBUENT AUX ENJEUX DU TERRITOIRE ?

Variable suivie	Valeur 2020 (Valeur 2019)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
i67 Ratio d'exploitations agricoles diversifiées	54% (54%)	57%	=
i68 Part des surfaces destinées à la commercialisation de proximité	11,02% - 272 ha (11% - 271,5 ha)	12,5%	↗
i69 Nombre de points de vente de produits locaux	43 (40)	45	↗
i70 Nombre d'exploitations approvisionnant des restaurants collectifs sur le territoire	3 (3)	5	=
i71 Sentiment des agriculteurs et EPCI sur l'existence de circuits de commercialisation organisés sur le territoire	Satisfaits pour 66% (60 %) À améliorer pour 33% (30 %) Insatisfait pour 0% (0 %) Sans avis pour 0% (10 %)	Satisfaisant pour 70% des acteurs	↗

COMMENT PROGRESSE LA MISE EN ŒUVRE DE CES ACTIONS ?

Variable suivie	Valeur 2020 (Valeur 2019)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente	Fiche Action
i53 Nombre de projets accompagnés en lien avec la diversification des exploitations	0 (0)	3	=	C20
i54 Nombre de projets accompagnés spécifiques à la vente directe	9 (2)	2	↗	C21
i55 Nombre d'actions encourageant l'approvisionnement local des restaurations collectives	0 (2)	3	↘	C22

QUELLES FICHES ACTIONS SONT CONCERNÉES ?

C20

Accompagner le développement et la diversification des exploitations du territoire

C21

Développer des points de vente de produits locaux en contact avec les bassins de vie

C22

Encourager l'approvisionnement local des restaurations collectives

L'ESSENTIEL EN 2020

En 2020, malgré certains indicateurs qui n'ont pas progressé "plafonnent", la dynamique de reterritorialisation est visible et plutôt satisfaisante. L'effet de la crise du Covid est visible sur les modes de commercialisation. Elle a joué un rôle de catalyseur pour des projets **qui étaient en cours de réflexion, notamment sur les projets de vente directe en circuit court** (i54).

La reterritorialisation du système alimentaire est portée par différentes structures et dans des cadres distincts (stratégie LEADER, Projet alimentaire territorial...). Ainsi le programme **d'action de la ZPNAF bénéficie de cette dynamique. Pour poursuivre dans cette direction, de nouveaux types d'actions seront nécessaires, en particulier pour atteindre de nouveaux marchés, conserver une rémunération juste des producteurs et éventuellement développer de nouvelles productions.**

Des actions permettent la reterritorialisation des flux de matière organique et d'énergie

COMMENT CES ACTIONS CONTRIBUENT AUX ENJEUX DU TERRITOIRE ?

Variable suivie	Valeur 2020 (Valeur 2019)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
i65 Diversité des sources d'énergie renouvelable disponibles sur le territoire	6 (6)	7	=
i66 Nombre de points de valorisation de la matière organique à destination des agriculteurs sur le territoire	2 (4)	4	↘

COMMENT PROGRESSE LA MISE EN ŒUVRE DE CES ACTIONS ?

Variable suivie	Valeur 2020 (Valeur 2019)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente	Fiche Action
i58 État d'avancement de l'étude de faisabilité pour la valorisation énergétique de la matière organique sur le territoire des 3 agglomérations	En cours (En cours)	Réalisé	=	C24
i59 Nombre de temps d'échanges collectifs dans le cadre de projets favorisant la valorisation de matière organique pour et dans la production agricole	3 (4)	4	↘	C25

QUELLES FICHES ACTIONS SONT CONCERNÉES ?

C24

Étude de faisabilité pour la mise en place d'une unité de méthanisation sur le territoire

C25

Encourager le recyclage de matière organique

L'ESSENTIEL EN 2020

Les travaux en matière de méthanisation, de recherche sur l'azote et les matières organiques se poursuivent sur le territoire en 2020 malgré la crise sanitaire, d'autant que le temps de la recherche dépasse souvent le pas de temps annuel.

En 2020, deux points de valorisation de la matière organique à destination des agriculteurs sur le territoire (**i66**) **sont identifiés**. La diminution par rapport à 2019 est due au choix de ne plus poser la question qu'aux communautés d'agglomération lors des entretiens (initialement posée également aux agriculteurs) **afin de décharger les entretiens avec les agriculteurs** d'une question qui semble plus pertinente à l'échelle intercommunale. Cette diminution ne remet pas en question l'offre en valorisation de matière organique agricole car les deux points en moins étaient marginaux (l'un ne concernait pas réellement les matières organiques agricoles et l'autre ne concernait que les déchets verts d'une pépinière).

La valorisation de la matière organique et les flux de matière constituent un enjeu fort pour le territoire. Ce sujet a été principalement traité par le biais de travaux de recherche et d'étude ; le programme d'action a ainsi permis la création de références locales qui ont une portée plus large, aux niveaux national et international.

La dynamique collective et la méthode d'action

QUELLES ÉVOLUTIONS DE LA DYNAMIQUE COLLECTIVE ET QUELLE ADÉQUATION DES ACTIONS AVEC LES OBJECTIFS VISÉS ?

Évaluation de la dynamique collective sur le territoire	/67
Évaluation des méthodes et moyens mobilisés	/75
Évaluation des ressources mobilisées	/79

Évaluation de la dynamique collective sur le territoire

DANS QUELLE MESURE LE PROGRAMME
D'ACTION A-T-IL PERMIS L'ÉMERGENCE
ET LA PERSISTANCE D'UNE DYNAMIQUE
COLLECTIVE SUR LE TERRITOIRE ?

Les acteurs participent et communiquent sur le programme d'action

QUE NOUS DISENT LES VARIABLES SUIVIES ?

Variable suivie	Valeur 2020 (Valeur 2019)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
i72 Part des parties prenantes ayant communiqué sur la ZPNAF	33,33% (29,41%)	35%	↗
i73 Niveau de connaissance de la ZPNAF du grand public (sous réserve de la possibilité de réaliser un sondage)	J'en ai déjà entendu parler - Donnée non disponible (30,4%) Je n'en ai jamais entendu parler - Donnée non disponible (69,6%)	40% du grand public a déjà entendu parler de la ZPNAF	
i74 Niveau de connaissance des parties prenantes sur l'ensemble du programme d'action de la ZPNAF	Les acteurs connaissent le sujet de la ZPNAF pour 100% (100 %) Les acteurs connaissent l'action qui les concerne pour 36,17% (45,31 %) Les acteurs connaissent les actions de l'axe qui les concerne pour 19,14% (9,38 %) Les acteurs ont une vision d'ensemble du programme d'action pour 10,64% (3,13 %)	100% des acteurs connaissent l'action qui les concerne	↗

L'ESSENTIEL EN 2020

Le niveau de connaissance des parties prenantes sur le programme d'action est en légère augmentation. On note que les acteurs ayant une vision d'ensemble sont plus nombreux tandis que ceux qui connaissent l'action qui les concerne le sont moins.

Il existe une dynamique de création de projet

QUE NOUS DISENT LES VARIABLES SUIVIES ?

Variable suivie	Valeur 2020 (Valeur 2019)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
i75 Stade d'engagement des actions	Terminées pour 0% (0%) Engagées pour 78,57% (71,43%) En cours de réflexion pour 10,71% (14,29%) Non initiées pour 10,71% (14,29%)	Terminées (10%) Engagées (90%)	↗
i76 Sentiment des parties prenantes sur la dynamique de création des projets	Forte pour 2,13% (3,17 %) Modérée pour 17,02% (21,88 %) Faible pour 10,64% (28,13 %) Inexistante pour 21,28% (15,63 %) Sans avis pour 48,94% (31,25%)	Faible + Inexistante < 25%	↗
i77 Avis du comité de suivi de la ZPNAF sur la dynamique de création des projets	Forte pour 20% (5,2%) Modérée pour 60% (31,6%) Faible pour 20% (21,1%) Inexistante pour 0% (10,5%) Sans avis pour 0% (31,6%)	Modérée + Forte > 50%	↗

L'ESSENTIEL EN 2020

Deux nouvelles actions sont engagées en 2020 : l'action A4 de favorisation de l'installation des jeunes agriculteurs et l'action A8 sur l'identification des potentialités de développement de logements agricoles (comme la création et la mutualisation de l'existant).

Il existe une dynamique de coopération et de liens entre les acteurs

QUE NOUS DISENT LES VARIABLES SUIVIES ?

Variable suivie	Valeur 2020 (Valeur 2019)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
i78 Diversité des structures partenaires impliquées dans le programme d'action	74 (80)	76	↘
i79 Diversité des structures partenaires impliquées par axe	Axe A : 21 (27)	Axe A : 32	↘
	Axe B : 35 (35)	Axe B : 36	=
	Axe C : 52 (50)	Axe C : 52	↗
i80 Sentiment des pilotes d'actions sur la dynamique de coopération	Satisfaisante pour 50% (56,25%) À améliorer pour 42,86% (31,25%) Insatisfaisante pour 0% (6,25%) Sans avis pour 7,14% (6,25%)	60% Satisfait	↘
i81 Avis du comité de suivi de la ZPNAF sur la dynamique de coopération entre acteurs	Satisfaisante pour 60% (47,4%) À améliorer pour 40% (36,8%) Sans avis pour 0% (10,5%) Insatisfaisante pour 0% (5,3%)	Satisfaisante + À améliorer > 50%	↗

L'ESSENTIEL EN 2020

Les évolutions en lien avec les indicateurs **i78** à **i80** ne sont pas significatives entre 2019 et 2020 ; pour **i81** nous pouvons cependant relever la baisse de près de 50% du nombre de répondants au sein du comité de suivi (**i81**). Cette baisse du nombre de répondant est liée à la baisse du nombre de personnes assistant au Comité de suivi en lui-même. Il est difficile de dire pourquoi il y avait peu de monde à l'occasion du Comité durant lequel ont été collectées les données : il faudrait observer le nombre de personnes présentes sur plusieurs Comités de suivi pour voir si la tendance se confirme ou non.



Évaluation des méthodes et moyens mobilisés

LES MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS
SONT-ILS EN ADÉQUATION AVEC LES
OBJECTIFS VISÉS ?

Il existe des stratégies d'organisation collective et des systèmes de collaboration entre les acteurs

QUE NOUS DISENT LES VARIABLES SUIVIES ?

Variable suivie	Valeur 2020 (Valeur 2019)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
i82 Nombre d'espaces de discussion et d'échange ayant pour objet la ZPNAF permettant des rencontres régulières entre les acteurs	2 (4)	4	↘
i83 Nombre d'évènements rassemblant plusieurs structures partenaires sur des thématiques partagées dans le cadre de la ZPNAF	21 (28)	25	↘
i84 Pourcentage des parties prenantes satisfaites des renseignements et informations reçues dans le cadre du dispositif	Oui pour 53,33% (37,5%) Non pour 15,56% (25%) Sans avis pour 31,11% (37,5%)	70% des parties prenantes satisfaites	↗

L'ESSENTIEL EN 2020

On observe notamment une diminution de moitié du nombre de temps d'échange ayant pour objet la ZPNAF (*i82*) en 2020, ce qui est lié à l'impact de la crise sanitaire sur l'organisation d'évènements. De même, moins d'évènements portant sur des thématiques partagées dans le cadre de la ZPNAF ont pu être organisés cette année-là (*i83*).



Évaluation des ressources mobilisées

LES RESSOURCES
MOBILISÉES SONT-ELLES
PÉRENNES ?

L'origine des ressources (fonds propres ou apports extérieurs) est identifiée

QUE NOUS DISENT LES VARIABLES SUIVIES ?

Variable suivie	Valeur 2020 (Valeur 2019)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
i85 Origine des financements des actions	Pilote pour 44,71% (55 %) Non pilote pour 55,29% (45 %)	Pas d'objectif particulier (variable informative)	
i86 Origine des différents apports extérieurs investis dans le dispositif	Public local pour 5,06% (11,88 %) Public autre pour 86,51% (68,58 %) Privé pour 5,15% (13,66 %)	Pas d'objectif particulier (variable informative)	
i87 Sentiment des pilotes d'actions sur la pérennité des ressources : visibilité sur les ressources mobilisables	Satisfaisante pour 48,65% (40 %) À améliorer pour 13,51% (17,14 %) Insatisfaisante pour 32,43% (28,57 %) Sans avis pour 5,41% (14,29 %)	55% de satisfaction	↗
i88 Sentiment des pilotes sur le bon calibrage des ressources financières au regard des objectifs ciblés par action	Satisfaisant pour 37,84% (37,14 %) À améliorer pour 32,43% (37,14 %) Insatisfaisant pour 24,32% (17,14 %) Sans avis pour 5,41% (14,29%)	55% de satisfaction	↗

L'ESSENTIEL EN 2020

Les différences observées pour les origines des financements (i85 et i86) s'expliquent par la difficulté à collecter des informations. En effet, peu de fiches action font référence à des actions ponctuelles et concrètes, ce qui rend difficile le calcul des financements alloués et employés sur les fiches action (notamment lorsqu'il s'agit de temps de travail d'animation par exemple). On observe également un biais de mémoire (un pilote d'action peut avoir indiqué 100 % d'autofinancement lors de la première collecte des données et 100 % de financements externes la seconde).

Cependant, on observe quand même certaines évolutions provenant du fait que des actions ont été terminées et que d'autres financées par des fonds extérieurs ont été nouvellement engagées.

Par rapport au rapport 2019, on note une modification des valeurs sur cette année-là : cela est dû à plusieurs erreurs dans l'évaluation 2019, notamment de classification des financements entre "public local" et "public autre" (i86). L'évolution constatée entre 2019 et 2020 s'explique par l'évolution des actions (donc de leur financement) mais aussi par des informations supplémentaires transmises aux évaluateurs pour l'évaluation 2020.

Le constat sur ce sujet reste le même qu'en 2019 : l'absence de financements dédiés pour la réalisation du programme d'action a été particulièrement déplorée par les pilotes d'action lors des entretiens. Les acteurs satisfaits sont majoritairement ceux dont les actions correspondent aux missions de leurs structures et ne sont pas des actions définies spécifiquement pour le programme d'action de la ZPNAF.

Conclusions

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ÉVALUATION 2020

- Un effet des confinements de l'année 2020 sur la mise en œuvre du programme d'action qui a finalement été limité, se concentrant sur quelques fiches action. Par ailleurs, la montée en puissance des différentes actions a permis de contrebalancer cet effet ;
- Une grande partie des actions sont déjà initiées en 2020, y compris du fait de mises en œuvre dépassant le cadre de la ZPNAF ;
- Concernant la **pérennité de l'agriculture**, les actions sont effectives pour la préservation du foncier. Des premiers résultats en 2020 sont visibles grâce à l'action commune de plusieurs organismes implantés sur le territoire ;
- Concernant la **pérennité des espaces naturels et forestiers**, les actions sont globalement initiées mais à différents stades de progression. Les impacts sont difficilement visibles à cette étape (2 ans de mise en œuvre) ;
- Concernant la **valorisation du patrimoine** du territoire, toutes les actions sont engagées mais l'engagement des collectivités d'une part et leur coordination avec les associations d'autre part sont des leviers identifiés pour la poursuite du programme ;
- **La dynamique de reterritorialisation de l'alimentation est engagée sur le territoire avec des résultats visibles.** Les différents projets menés de concert (politique des communautés d'agglomération, Territoire LEADER, Projet Alimentaire Territorial...) permettent une émulation et la progression des actions ;
- En ce qui concerne la **mobilisation des parties prenantes**, il existe encore des limites, qui sont au cœur des réflexions. En effet, le niveau de connaissance de la ZPNAF de ces acteurs reste limité, tout comme la conscience de leur rôle dans le dispositif.

Annexes

Index des indicateurs	/88
Tableau de correspondance des indicateurs par fiche action et par pilote	/94
Liste des pilotes d'action et actions attribuées	/96
Parties prenantes sollicitées pour le renseignement du questionnaire	/98

Index des indicateurs

Évaluation de l'Axe A

Code	Indicateur	Actions liées	Page
i01	Part de la surface faisant l'objet d'une veille foncière	A1 ; A3	p.20
i02	Part des communes ayant signé une convention de veille foncière avec la SAFER	A1 ; A3	p.20
i03	Part des surfaces pour lesquelles l'état du réseau de drainage est suffisamment connu	A2 ; A5 ; A6	p.26
i04	Nombre d'agriculteurs accompagnés pour une installation sur le territoire de la ZPNAF	A4 ; A7 ; A8	p.30
i05	Nombre d'actions de sensibilisation sur les fonctionnalités agricoles	A2 ; A5 ; A6	p.26
i06	La carte interactive des voies agricoles et des points noirs de circulation fait l'objet d'une mise à jour bisannuelle	A2 ; A5 ; A6	p.26
i07	Part des communes qui traduisent la carte interactive des voies agricoles et des points noirs de circulation dans le cadre d'aménagements ou de documents d'urbanisme	A2 ; A5 ; A6	p.26
i08	Nombre de temps d'échange informant les agriculteurs des dispositifs d'aide à l'emploi	A4 ; A7 ; A8	p.30
i09	Nombre de temps d'échange collectifs sur le développement de logements agricoles	A4 ; A7 ; A8	p.30
i10	Nombre de temps d'échange collectifs proposés sur des thématiques environnementales	A9 ; B16 ; C23	p.34
i11	Part de la surface agricole dans la ZPNAF	A1 ; A3	p.20
i12	Part de la surface forestière dans la ZPNAF	A1 ; A3	p.20
i13	Part de la surface cultivée à titre précaire dans la ZPNAF	A1 ; A3	p.20
i14	Avis des agriculteurs et propriétaires forestiers sur leur capacité à se projeter sur l'ensemble de leur foncier	A1 ; A3	p.20
i15	Nombre de dégradations connues du réseau drainage	A2 ; A5 ; A6	p.26
i16	Nombre de points noirs pour la circulation des engins agricoles et forestiers	A2 ; A5 ; A6	p.26
i17	Sentiment des agriculteurs sur la prise en compte et la préservation des réseaux hydrauliques	A2 ; A5 ; A6	p.26
i18	Sentiment des agriculteurs et forestiers sur la qualité des circulations agricoles	A2 ; A5 ; A6	p.26
i19	Nombre de nouveaux agriculteurs installés sur le territoire	A4 ; A7 ; A8	p.30
i20	Sentiment des exploitants récemment installés sur la qualité des accompagnements à l'installation sur le territoire	A4 ; A7 ; A8	p.30
i21	Nombre d'exploitations agricoles cultivant des parcelles dans le périmètre de la ZPNAF et ayant leur siège sur le plateau de Saclay	A4 ; A7 ; A8	p.30
i22	Nombre d'exploitations prévues à la transmission sans repreneur identifié à ce jour	A4 ; A7 ; A8	p.30

Code	Indicateur	Actions liées	Page
i23	Nombre de logements agricoles mis à disposition pour des agriculteurs ou salariés agricoles permanents et saisonniers	A4 ; A7 ; A8	p.30
i24	Nombre d'emplois agricoles	A4 ; A7 ; A8	p.30
i25	Sentiment des agriculteurs sur la capacité d'embauche de salariés agricoles	A4 ; A7 ; A8	p.30
i26	Ratio d'exploitations engagées dans un label ou un signe de qualité reconnu en matière de préservation de l'environnement	A9 ; B16 ; C23	p.34
i27	Ratio d'exploitations ayant des pratiques favorables à la vie des écosystèmes	A9 ; B16 ; C23	p.34
i28	Sentiment des agriculteurs sur leur bon accompagnement et conseil thématique	A9 ; B16 ; C23	p.34

Index des indicateurs - Évaluation de l'Axe B

Code	Indicateur	Actions liées	Page
i29	État d'avancement de la réalisation de l'inventaire des continuités écologiques existantes et à restaurer	B10 ; B11 ; B18	p.48
i30	Nombre de temps d'échange collectifs ayant pour objet la continuité des corridors écologiques à l'échelle intercommunale	B10 ; B11 ; B18	p.48
i31	L'observatoire ornithologique sur l'Étang-Vieux de Saclay est fonctionnel	B10 ; B11 ; B18	p.48
i32	Nombre d'actions de sensibilisation aux milieux humides	B12 ; B13 ; B14 ; B15	p.40
i33	Nombre de mouillères conventionnées pour la préservation de l'étoile d'eau	B12 ; B13 ; B14 ; B15	p.40
i34	Nombre d'actions de renaturation et de restauration des cours d'eau mises en place	B12 ; B13 ; B14 ; B15	p.40
i35	Nombre d'aménagements hydrauliques mis en place permettant la réduction du risque d'inondation	B12 ; B13 ; B14 ; B15	p.40
i36	Part des surfaces imperméabilisées en ZPNAF	B12 ; B13 ; B14 ; B15	p.40
i37	Nombre d'avis rendus sur un projet d'aménagement impactant une zone humide	B12 ; B13 ; B14 ; B15	p.40
i38	Nombre de temps de travail organisés avec les agriculteurs sur la lutte contre les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts	A9 ; B16 ; C23	p.34
i39	Nombre de documents de gestion durable de la forêt privée sur le territoire	B17 ; C26	p.44
i40	État d'avancement de la mise en place de l'observatoire photographique des paysages	B10 ; B11 ; B18	p.48
i41	L'état des lieux de la qualité du réseau hydraulique dans son ensemble fait l'objet d'un suivi annuel	B12 ; B13 ; B14 ; B15	p.40
i42	Surfaces de milieux humides sur le territoire	B12 ; B13 ; B14 ; B15	p.40
i43	Linéaires de cours d'eau ayant fait l'objet d'une restauration pour renaturation	B12 ; B13 ; B14 ; B15	p.40
i44	Superficie de zones humides ayant fait l'objet d'une restauration pour renaturation	B12 ; B13 ; B14 ; B15	p.40
i45	État d'avancement de la réalisation d'un état des lieux de la faune et de la flore sur le territoire	B10 ; B11 ; B18	p.48
i46	L'inventaire ornithologique sur les étangs de Saclay fait l'objet d'un suivi annuel.	B10 ; B11 ; B18	p.48
i47	Part des agriculteurs fortement impactés par les attaques d'espèces susceptibles d'occasionner des dégâts	A9 ; B16 ; C23	p.34
i48	État d'avancement de la réalisation d'un état des lieux de la gestion durable des forêts sur le territoire	B17 ; C26	p.44
i49	Part des surfaces forestières en gestion durable	B17 ; C26	p.44

Index des indicateurs - Évaluation de l'Axe C

Code	Indicateur	Actions liées	Page
i50	État d'avancement de la réalisation d'un inventaire des sites appartenant au patrimoine historique et naturel	C19 ; C27 ; C28	p.54
i51	Nombre de sites appartenant au patrimoine historique ou naturel valorisés par une signalétique dédiée	C19 ; C27 ; C28	p.54
i52	État d'avancement de la signalisation physique de la ZPNAF	C19 ; C27 ; C28	p.54
i53	Nombre de projets accompagnés en lien avec la diversification des exploitations	C20 ; C21 ; C22	p.58
i54	Nombre de projets accompagnés spécifiques à la vente directe	C20 ; C21 ; C22	p.58
i55	Nombre d'actions encourageant l'approvisionnement local des restaurations collectives	C20 ; C21 ; C22	p.58
i56	Nombre de temps d'échange collectifs associant acteurs de la recherche et autres acteurs du territoire	A9 ; B16 ; C23	p.34
i57	Répartition des thématiques présentes dans les projets de recherche	A9 ; B16 ; C23	p.34
i58	État d'avancement de l'étude de faisabilité pour la valorisation énergétique de la matière organique sur le territoire des 3 agglomérations	C24 ; C25	p.62
i59	Nombre de temps d'échanges collectifs dans le cadre de projets favorisant la valorisation de matière organique pour et dans la production agricole	C24 ; C25	p.62
i60	Nombre d'actions de sensibilisation aux fonctions de la forêt et à la nécessité de la gérer	B17 ; C26	p.44
i61	Sentiment des 3 intercommunalités et des associations sur l'état d'avancement du travail partenarial sur la circulation douce	C19 ; C27 ; C28	p.54
i62	Nombre d'événements grand public mis en place pour la découverte du territoire	C19 ; C27 ; C28	p.54
i63	Linéaires aménagés pour la découverte du territoire et les modes de circulation doux	C19 ; C27 ; C28	p.54
i64	Avis des EPCI et associations locales concernées par la dimension culturelle du territoire sur la meilleure valorisation des richesses patrimoniales, leur bonne accessibilité, la qualité des contenus signalétiques	C19 ; C27 ; C28	p.54
i65	Diversité des sources d'énergie renouvelable disponibles sur le territoire	C24 ; C25	p.62
i66	Nombre de points de valorisation de la matière organique à destination des agriculteurs sur le territoire	C24 ; C25	p.62
i67	Ratio d'exploitations agricoles diversifiées	C20 ; C21 ; C22	p.58
i68	Part des surfaces destinées à la commercialisation de proximité	C20 ; C21 ; C22	p.58
i69	Nombre de points de vente de produits locaux	C20 ; C21 ; C22	p.58
i70	Nombre d'exploitations approvisionnant des restaurants collectifs sur le territoire	C20 ; C21 ; C22	p.58
i71	Sentiment des agriculteurs et EPCI sur l'existence de circuits de commercialisation organisés sur le territoire	C20 ; C21 ; C22	p.58

Index des indicateurs

Évaluation de la dynamique collective sur le territoire

Code	Indicateur	Actions liées	Page
<i>i72</i>	Part des parties prenantes ayant communiqué sur la ZPNAF	-	p.70
<i>i73</i>	Niveau de connaissance de la ZPNAF du grand public	-	p.70
<i>i74</i>	Niveau de connaissance des parties prenantes sur l'ensemble du programme d'action de la ZPNAF	-	p.70
<i>i75</i>	Stade d'engagement des actions	-	p.72
<i>i76</i>	Sentiment des parties prenantes sur la dynamique de création des projets	-	p.72
<i>i77</i>	Avis du comité de suivi de la ZPNAF sur la dynamique de création des projets	-	p.72
<i>i78</i>	Diversité des structures partenaires impliquées dans le programme d'action	-	p.74
<i>i79</i>	Diversité des structures partenaires impliquées par axe	-	p.74
<i>i80</i>	Sentiment des pilotes d'actions sur la dynamique de coopération	-	p.74
<i>i81</i>	Avis du comité de suivi de la ZPNAF sur la dynamique de coopération entre acteurs	-	p.74

Index des indicateurs

Évaluation des méthodes et moyens mobilisés

Code	Indicateur	Actions liées	Page
i82	Nombre d'espaces de discussion et d'échange ayant pour objet la ZPNAF permettant des rencontres régulières entre les acteurs	-	p.78
i83	Nombre d'événements rassemblant plusieurs structures partenaires sur des thématiques partagées dans le cadre de la ZPNAF	-	p.78
i84	Pourcentage des parties prenantes satisfaites des renseignements et informations reçues dans le cadre du dispositif	-	p.78

Index des indicateurs

Évaluation des ressources mobilisées

Code	Indicateur	Actions liées	Page
i85	Origine des financements des actions	-	p.85
i86	Origine des différents apports extérieurs investis dans le dispositif	-	p.85
i87	Sentiment des pilotes des actions sur la pérennité des ressources : visibilité sur les ressources mobilisables	-	p.85
i88	Sentiment des pilotes sur le bon calibrage des ressources financières au regard des objectifs ciblés par action	-	p.85

Tableau de correspondance des indicateurs par fiche action et par pilote

Axe A

Fiche action	Intitulé	Indicateurs liés	Pilote de l'action	Page
A1	Assurer la veille foncière de l'ensemble de la ZPNAF et organiser la maîtrise foncière	<i>i01 ; i11 ; i12 ; i13 ; i14</i>	SAFER et AEV (secteur agricole)	p.20
A2	Réaliser un recensement des réseaux de drainage à l'échelle de la parcelle pour préserver leur fonctionnalité et les valoriser au mieux	<i>i03 ; i15 ; i16 ; i17 ; i18</i>	EPA Paris-Saclay	p.26
A3	Réduire la proportion de terres exploitées à titre précaire	<i>i02 ; i11 ; i12 ; i13 ; i14</i>	SAFER	p.20
A4	Favoriser l'installation des jeunes agriculteurs	<i>i04 ; i19 ; i20 ; i21 ; i22 ; i23 ; i24 ; i25</i>	Chambre d'agriculture	p.30
A5	Capitaliser et diffuser les connaissances sur les fonctionnalités agricoles	<i>i05 ; i15 ; i16 ; i17 ; i18</i>	Terre et Cité	p.26
A6	Améliorer et faciliter la circulation des engins agricoles et forestiers (y compris dans les secteurs en chantier)	<i>i06 ; i07 ; i15 ; i16 ; i17 ; i18</i>	Chambre d'agriculture	p.26
A7	Informers les agriculteurs sur les dispositifs d'aide à l'emploi	<i>i08 ; i19 ; i20 ; i21 ; i22 ; i23 ; i24 ; i25</i>	FDSEA	p.30
A8	Identifier les potentialités de développement de logements agricoles (création, mutualisation de l'existant, etc.)	<i>i09 ; i19 ; i20 ; i21 ; i22 ; i23 ; i24 ; i25</i>	Terre et Cité	p.30
A9	Mettre en place un conseil technique auprès des agriculteurs sur les différentes thématiques environnementales	<i>i10 ; i26 ; i27 ; i28 ; i47</i>	Chambre d'agriculture	p.34

Axe B

Fiche action	Intitulé	Indicateurs liés	Pilote de l'action	Page
B10	Identifier et restaurer les espaces stratégiques pour les continuités naturelles en ZPNAF	<i>i29 ; i30 ; i40 ; i45 ; i46</i>	EPCI volontaires et Terre et Cité	p.48
B11	Création d'un Observatoire ornithologique sur l'Étang-Vieux de Saclay	<i>i31 ; i40 ; i45 ; i46</i>	Communauté Paris-Saclay	p.48
B12	Mettre en œuvre des actions de préservation et d'extension de la biodiversité autour des zones humides (mares, mouillères, etc.)	<i>i32 ; i33 ; i62 ; i63 ; i64 ; i65</i>	ABON	p.40
B13	Atteinte du bon état des cours d'eau	<i>i34 ; i62 ; i63 ; i64 ; i65</i>	Structures porteuses de la compétence GEMAPI et PNRHVC sur le territoire classé PNR	p.40
B14	Adaptation face au risque d'inondation, gestion en temps réel des crues et maîtrise des ruissellements	<i>i35 ; i36 ; i62 ; i63 ; i64 ; i65</i>	Structures porteuses de la compétence GEMAPI, et PNRHVC sur le territoire classé PNR	p.40
B15	Protection et conservation des zones humides (ZH) à travers les PLU et les permis de construire	<i>i37 ; i62 ; i63 ; i64 ; i65</i>	Syndicats des eaux, PNRHVC ou structures ayant les compétences GEMAPI	p.40
B16	Accompagner les agriculteurs dans la lutte contre les nuisibles	<i>i38 ; i26 ; i27 ; i28 ; i47</i>	DDT 78 et 91, Fédération des chasseurs d'Île-de-France (FICIF)	p.34
B17	Valoriser au mieux les milieux forestiers	<i>i39 ; i48 ; i49</i>	CRPF	p.44
B18	Création d'un observatoire photographique des paysages de la ZPNAF, plateau de Saclay	<i>i40 ; i45 ; i46</i>	CAUE 91 et CAUE 78	p.48

Tableau de correspondance des indicateurs par fiche action et par pilote

Axe C

Fiche action	Intitulé	Indicateurs liés	Pilote de l'action	Page
C19	Mise en place d'une signalétique sur le patrimoine historique et naturel en ZPNAF à destination des promeneurs et des habitants	<i>i50 ; i51 ; i52 ; i61 ; i62 ; i63 ; i64</i>	EPA Paris-Saclay et EPCI volontaires	p.54
C20	Accompagner le développement et la diversification des exploitations du territoire	<i>i53 ; i67 ; i68 ; i69 ; i70 ; i71</i>	Terre et Cité	p.58
C21	Développer des points de vente de produits locaux en contact avec les bassins de vie	<i>i54 ; i67 ; i68 ; i69 ; i70 ; i71</i>	Terre et Cité	p.58
C22	Encourager l'approvisionnement local des restaurations collectives	<i>i55 ; i77 ; i78 ; i79 ; i70 ; i71</i>	Terre et Cité	p.58
C23	Promouvoir les interactions recherche/acteurs locaux afin de répondre aux enjeux croisés agricoles et environnementaux du plateau de Saclay	<i>i56 ; i57 ; i75 ; i76 ; i28 ; i47</i>	LabEx BASC (jusqu'à décembre 2019, date de fin prévue du LabEx ; nous tenterons d'identifier une structure qui pourra prendre le relais par la suite)	p.34
C24	Étude de faisabilité pour la mise en place d'une unité de méthanisation sur le territoire	<i>i58 ; i65 ; i66</i>	EPA Paris-Saclay	p.62
C25	Encourager le recyclage de matière organique	<i>i50 ; i65 ; i66</i>	Unité ECOSYS de l'INRA (impliquée dans le LabEx BASC) et Terre et Cité	p.62
C26	Sensibiliser les habitants aux fonctions de la forêt et de la nécessité de sa gestion	<i>i60 ; i48 ; i49</i>	ONF	p.44
C27	Développer et favoriser les circulations douces	<i>i61 ; i62 ; i63 ; i64</i>	EPA Paris-Saclay, SYB, Conseil départemental des Yvelines, Conseil départemental de l'Essonne, PNRHVC, AEV	p.54
C28	Renforcer les actions d'animation pour développer la découverte du territoire	<i>i61 ; i62 ; i63 ; i64</i>	EPCI, EPA Paris-Saclay, PNRHVC, Conseils départementaux de l'Essonne et des Yvelines, Conseil régional, SYB, Chambre d'agriculture, AEV, CAUE (78 et 91), ONF, Natureparif, syndicats d'initiatives et office de tourisme, établissements scolaires	p.54

Liste des pilotes d'action et actions attribuées

Pilote	Actions
Association Bures Orsay Nature (ABON)	B12
Agence des Espaces Verts (AEV)	A1
Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Essonne (CAUE 91)	B18
Chambre d'Agriculture	A4 ; A6 ; 19
Communauté Paris Saclay	B10 ; B11 ; C19 ; C27
Centre National de la Propriété Forestière (CRPF)	B17
Direction départementale des Territoires des Yvelines et de l'Essonne (DDT)	B16
Unité Mixte de Recherche (UMR) ECOSYS	C25
Etablissement Public d'Aménagement Paris Saclay (EPA PS)	A2 ; C24
Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles	A7
Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France	B16
Laboratoire d'Excellence Biodiversité, Agroécosystèmes, Société, Climat (LabEx BASC)	C23
Office National des Forêts	C26
Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNR HVC)	B13 ; B14 ; B15
Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER)	A1 ; A3
Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette (SIAHVY)	B13 ; B14 ; B15
Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre (SIABV)	B13 ; B14 ; B15
Terre & Cité	A5 ; A8 ; B10 ; C20 ; C21 ; C22 ; C25 ; C28
Versailles Grand Parc	B10, C19, C27

Parties prenantes sollicitées pour le renseignement du questionnaire

- | | | |
|------------------------------|--|-------------------------------|
| + Ademe | + ARPO | + CD 91 |
| + ADER | + Institut Arvalis | + CROUS Versailles |
| + AESN | + Association ERON | + DRIAAF |
| + Ferme d'Orsigny | + AVB | + ex-DRIEE |
| + Ferme de Charles Monville | + Commune de Bièvres | + FDSEA |
| + Ferme de la Martinière | + Commune de Buc | + Ferme du Bel-Air |
| + Le potager naturel | + Commune de Bures-sur-Yvette | + GAB IdF |
| + Ferme de Villaroy | + CAUE 78 | + Commune de Gif-sur-Yvette |
| + Ferme de Viltain | + CCI Essonne | + Commune de Guyancourt |
| + Ferme du Trou Salé | + CCI IdF | + Commune d'Igny |
| + Ferme Trubuil-Bot | + CDRP 78 | + ARB IdF |
| + Ferme Vandame | + CDRP 91 | + Jardin de Cocagne de Limon |
| + Pépinières Allavoine | + Commune de Châteaufort | + Jeunes Agriculteurs d'IdF |
| + ALEC Ouest Essonne | + DDT 78 | + Chambre d'agriculture d'IdF |
| + ALEC SQY | + UMR GQE Le Moulon | + Commune de Jouy-en-Josas |
| + Réseau AMAP IdF | + SMBVB | + Les Champs des possibles |
| + AMAP Les jardins de Cérès | + Syndicat de l'Orge-Yvette | + Commune des |
| + AMAP Le panier des Hameaux | + Comité scientifique Quartier de l'École Polytechnique | |
| + La Plaine de Versailles | | |
| + Institut Paris-Région | + CD 78 | |

- Loges-en-Josas
- + LPO
- + AMAP Massy Manger Bio
- + MDB Paris-Saclay
- + Monépi
- + MSA
- + NatureParif
- + NaturEssonne
- + Destination Paris-Saclay
- + **Office de tourisme de Jouy-en-Josas**
- + Commune d'Orsay
- + Commune de Palaiseau
- + PNR de la Haute Vallée de Chevreuse
- + Région IdF
- + Commune de Saclay
- + Commune de Saint-Aubin
- + SGP
- + SIAHVY
- + SIOM
- + SIREDOM
- + Syndicat d'initiative de Vauhallan
- + Terre de Liens
- + Commune de Toussus-le-Noble
- + Triangle Vert
- + UMR ECOSYS - Inraé
- + Université Paris-Saclay
- + Commune de Vauhallan
- + Commune de Villiers-le-Bâcle
- + Sous-Préfecture de Palaiseau
- + DDT 91
- + CPS
- + CAUE 91
- + École polytechnique
- + ABON
- + AGPV

Document réalisé par :

